



MANUEL DE DÉMONTAGE AVEC UNE FINALITÉ DE RÉEMPLOI



1



20min/100 briques

BRIQUES



Outils et équipement de
protection individuelle



marteau



burin



brosse
métallique



marteau piqueur



gants de
protection



lunettes de
protection



masque



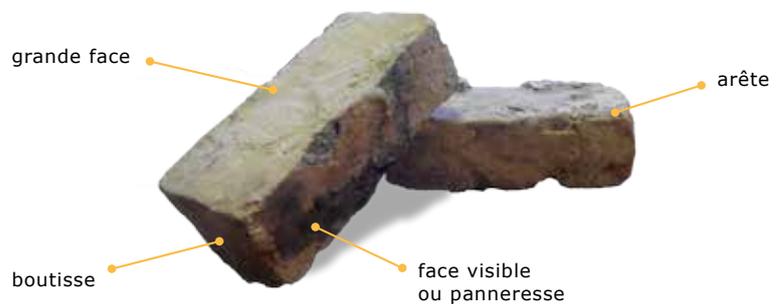
casque
anti-bruit



chaussures de
sécurité



Dénomination des matériaux



Contrôle avant démontage

Avant de récupérer des briques, vérifiez que :

- ▶ Vos briques correspondent aux cahiers des charges pour la brique de réemploi (assurez-vous que vous disposez de la dernière version) http://assets.opalis.be/prescription/BRIQUE_DE_REEMPLOI.pdf
 - La taille des briques récupérées n'est jamais inférieure à une demi-brique
 - Les briques doivent être exemptes de mortier
 - Les briques doivent avoir au minimum une panneresse, une boutisse et une grande face en bon état
- ▶ Seules les briques pleines, façonnées à la main et issues de murs maçonnés au mortier chaud, à cendre ou d'argile ont de la valeur. Vous jugez la valeur de vos briques suffisante sachant que :
 - Le prix de rachat chez un revendeur se situe entre 5 et 25 cents/pièce
 - Le prix de vente chez un revendeur se situe entre 30 et 60 cents/pièce

Plus d'information quant au prix et points de revente sur :
<http://opalis.be/fr/materiaux> et <http://www.2ememain.be>



MANUEL DE DÉMONTAGE AVEC UNE FINALITÉ DE RÉEMPLOI

Démontage



1 Enlevez le plafonnage du mur au moyen d'un marteau-piqueur ou d'un burin, puis d'une brosse métallique. Dans les vieilles maisons bruxelloises, traditionnellement, les murs étaient enduits d'un mélange de chaux, sable et poils de vache, avant d'être recouverts d'une fine couche de plâtre.



2 Repérez qu'il s'agisse bien de briques pleines récupérables maçonnées au mortier chaux (couleur blanc), cendre (couleur gris), d'argile (résidus de foin présents). Si c'est le cas, à l'aide d'un marteau piqueur ou d'un burin, **désolidarisez les briques** une à une.



3 Récupérez les briques et brossez-les une à une à la brosse dure jusqu'à enlèvement du gros résidu de mortier. Seules quelques traces superficielles de mortier peuvent subsister.



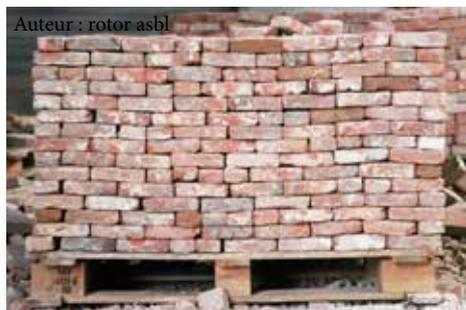
4 Éliminez les briques d'un format inférieur à une demi-brique. Les briques $\frac{3}{4}$ et $\frac{1}{2}$ sont autorisées en petite quantité. Le pourcentage de brique incomplète dans un lot doit être connu avant revente.



Les briques doivent être résistantes au gel et suffisamment solides : elles ne s'effritent pas à la main, ne se cassent pas au nettoyage, et ne sont pas trop poreuses (son lourd quand on les heurte l'une sur l'autre).



Les briques doivent être aptes au réemploi : pas de contamination par des produits nocifs (ex. huile de moteur), pas de briques provenant d'étables (odeur d'ammoniac), de puits ou fondations (mauvaise qualité due à un contact permanent avec l'eau), ou de cheminée (effleurements noirs).



5 Une fois la sélection terminée, conditionnez les briques sur une palette en couche croisée.

MANUEL DE DÉMONTAGE AVEC UNE FINALITÉ DE RÉEMPLOI



Conditionnement et remontage

Nettoyage et entretien

- ▶ Voir point précédent

Conditionnement et transport

- ▶ Conditionnement sur palette protégée par plastique cellophane pour éviter l'effondrement du tas.
- ▶ Le conditionnement sur palette doit se faire en couche croisée, cf. dernière photo au point démontage.

Entreposage

- ▶ Sur palette
- ▶ Sur sol plat et sec
- ▶ Au sec, abrité des intempéries et protégé de l'humidité ascendante

Remontage

- ▶ Matériel nécessaire au remontage
 - EPI (Equipeement de Protection Individuelle)
 - Mortier
 - Truelle et accessoires

Pour plus d'informations sur la maçonnerie d'un mur :
<https://www.youtube.com/watch?v=h0qLzZJQbBY>



N'hésitez pas à faire part de vos questions ou remarques. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre le plus rapidement possible.



Bravo ! Suite à votre action de récupération vous participez à la réduction des déchets de construction, qui représentent **un tiers des déchets non ménagers** à Bruxelles. Vous participez également à la préservation d'énergie et de matières premières nécessaires à la fabrication d'un nouveau matériau.

Autres manuels disponibles

- ▶ Prises et interrupteurs
- ▶ Lavabos et robinetterie
- ▶ Portes et accessoires
- ▶ Radiateurs et vannes thermostatiques
- ▶ Meubles intégrés
- ▶ Cabines de douche et accessoires
- ▶ Chassis et seuil de fenêtres
- ▶ Parquets et planchers
- ▶ Carrelages
- ▶ Luminaires et accessoires



Sièges d'activités

Avenue François Malherbe 42
B-1070 Bruxelles

Rue des Faïnes 245 bis
B-1120 Neder-Over-Heembeek

Siège social

Chaussée de Vilvorde 66
B-1120 Neder-Over-Heembeek

+32 (0)2 528 88 88
+32 (0)2 524 00 06

www.cdr-brc.be
info@cdr-brc.be